

# LE SOUVENIR ET LE CULTÉ DE JEANNE D'ARC À COMPIÈGNE

par

Pierre DEHARVENG

Le colloque qui nous rassemble pour commémorer le 550<sup>e</sup> anniversaire de la levée du siège de Compiègne en 1430 est aussi une manifestation du souvenir que nous gardons de Jeanne d'Arc. Nous prenons ainsi la suite d'une longue tradition. Depuis 1430, on se souvient de Jeanne d'Arc à Compiègne.

Comment la reconnaissance et la fidélité se sont-elles fait jour dans le passé ? Pouvons-nous interroger des témoins que nous croyons inanimés ? Ah ! Si les vieilles pierres pouvaient parler ! Les murs anciens des églises Saint-Antoine et Saint-Jacques ont accueilli les prières de Jeanne. Les remparts, la « grosse tour » comme on l'appelait, l'Hôtel-Dieu, le Vieux Pont ont vu l'héroïne, ont entendu le cliquetis des armes, l'aboïement des couleuvrines ou le tonnerre des bombardes. Avons-nous l'âme assez simple pour leur donner la parole et les entendre ? La voix de la Bancloque pourrait-elle éveiller dans nos oreilles distraites les échos de la procession qui, dès 1431, jusqu'à 1789, se déroula tous les ans le 25 octobre, jour de la fête des saints Crépin et Crépinien, pour rendre grâce à Dieu de la levée du siège ?

Plus explicites sont les vieux papiers, tels ces registres de comptes, documents inestimables, contemporains de Jeanne d'Arc. Les manuscrits d'historiens compiègnois tels Dom Gillesson, Dom Bertheau ou, à une date plus récente, Gaspard Escuyer racontent l'histoire de la Pucelle. Les procès-verbaux de la Société Historique, la presse locale offrent en abondance des renseignements précieux. Les livres consacrés à Jeanne d'Arc rassemblés par le Président Sorel sont une des richesses de la Bibliothèque municipale.

En parcourant tous ces documents nous constatons que pendant longtemps la vénération pour Jeanne d'Arc, quoique réelle et profonde, est restée discrète. Il faut attendre le XIX<sup>e</sup> siècle pour qu'elle se

manifeste avec plus d'éclat. Les historiens, après Michelet, se sont intéressés à elle et l'ont célébrée. Au XX<sup>e</sup> siècle, nous voyons Jeanne d'Arc béatifiée en 1909, canonisée en 1920. Une loi du 10 juillet 1920, votée à l'unanimité, déclara Jeanne d'Arc patronne de la Nation et institua une fête nationale le 2<sup>e</sup> dimanche de mai, jour anniversaire de la délivrance d'Orléans. C'était, après la victoire de 1918, la fête de l'héroïsme et du patriotisme. Des cérémonies civiles et religieuses célébrèrent à Compiègne cette double glorification.

A Compiègne, comme dans les autres villes johanniques, c'est surtout à partir du XIX<sup>e</sup> siècle que la ferveur anima les historiens locaux, les municipalités successives et la population tout entière. Le souvenir s'est manifesté en particulier par la pose de plaques commémoratives, la création d'œuvres figuratives ou l'érection de monuments et la célébration de fêtes.

Si nous voulons retrouver le souvenir de Jeanne d'Arc et marcher sur ses traces dans la ville, nous sommes guidés dans notre quête par des plaques commémoratives. La plupart sont des dons de la Société Historique dont les travaux ont permis, à la fin du siècle dernier, de désigner avec précision des lieux historiques.

Au n<sup>o</sup> 9 de la rue de Paris, près de l'église Saint-Antoine, s'élevait autrefois l'Hôtel du Bœuf, où Jean le Féron et Marie le Boucher donnèrent l'hospitalité à Jeanne d'Arc du 18 au 23 août 1429.

Le 13 mai 1430, Jeanne revint à Compiègne et « fut logée, écrit Dom Bertheau<sup>1</sup>, en un hôtel situé derrière les murs de l'abbaye Saint-Corneille, au-devant des prisons, chez le médecin Béjot ». La plaque, posée d'abord sur le n<sup>o</sup> 20 de la rue de l'Etoile, est maintenant visible sur la place du Change.

D'après la tradition, Jeanne d'Arc commença la triste journée du 23 mai 1430 en allant prier et communier dans l'église Saint-Jacques. Une inscription signale, à l'intérieur, l'emplacement d'une petite porte par laquelle elle serait entrée.

Guillaume de Flavy était alors gouverneur de Compiègne. A l'occasion des fêtes de 1935, la Société Historique apposa en son honneur une plaque sur l'ancien Hôtel des Gourneaux, à l'emplacement de sa demeure. Il était désormais lavé de l'accusation d'avoir trahi

---

(1) Cité par Alexandre Sorel dans : « *Séjours de Jeanne d'Arc à Compiègne. Maisons où elle a logé en 1429 et 1430* », dans *Bull. Soc. Hist. de Compiègne*, t. 7, 1884, p. 250 et sq.

Jeanne d'Arc<sup>2</sup>. On voyait avant tout en lui le défenseur opiniâtre de la cité<sup>3</sup>.

Le 23 mai 1430, Flavy devait rencontrer Jeannie d'Arc près des remparts et observer la bataille du haut de la tour de Beauregard. Le soir du 17 mai 1930, lors des fêtes du 5<sup>e</sup> centenaire de la « chevauchée », fut dévoilée et inaugurée une plaque offerte par la ville de Québec et placée sur cette tour. Elle rappelle que près de là se trouvait le Vieux Pont par où Jeanne fit sa dernière sortie.

On y accédait par la Porte du Pont. D'après L. Ewig, on pouvait lire autrefois sur cette porte :

Ci fust Jeanne dark pres de cestui passage  
Par le nombre accablée et vendue à langlois  
Qui brusla le felon elle tant brave et sage  
Tous ceux la d'Albion nont fait le bien jamais.

Cette inscription fut détruite en 1810, en même temps que la porte. De quand datait-elle ? Qui en fut l'auteur ? Il est bien difficile de le savoir<sup>4</sup>.

(2) J.-B. Mestre, Guillaume de Flavy n'a pas trahi Jeanne d'Arc. Paris. Librairie Emile Nourry. 1934.

(3) Pour être impartial, rappelons l'existence d'une très vieille pierre qui n'est pas spécialement à la gloire de Guillaume de Flavy. En 1434, celui-ci avait dû résigner ses fonctions de capitaine et quitter la ville. En 1437, il reprit son commandement et se vengea d'un de ses anciens justiciers, le Maréchal de Rieux. Ce dernier, emprisonné au château de Nesles-en-Tardenois, y mourut de misère. Flavy obtint des lettres de rémission pour ce fait. Mais l'affaire fut reprise par le Parlement et se prolongea bien après la mort du coupable, si bien que par un arrêt du 7 septembre 1509 sa nièce et héritière Jeanne de Flavy, ainsi que son mari Jean de Morant-Villiers, furent condamnés à d'éclatantes réparations envers la mémoire du Maréchal de Rieux.

A Compiègne, en 1514, on érigea devant la grosse tour, dans laquelle Rieux avait été d'abord enfermé, une croix de pierre portant une inscription qui rappelait le crime et la sentence. La croix, renversée en 1536, et perdue, fut retrouvée en 1557. Dom Bertheau l'a vue et a copié l'inscription. Elle se trouvait, au XVIII<sup>e</sup> siècle, devant le Palais, puis disparut encore. Mais en 1895, M. Cotentin en retrouva un fragment dans les matériaux de démolition provenant d'une maison sise au coin de la rue Jeanne d'Arc et de la rue des Clochettes. (Il s'agit vraisemblablement de la maison habitée autrefois par Jean Léré). Sur cette pierre, de 30 centimètres environ de côté, on lit encore très nettement le nom de Jeanne de Flavy. Elle a été donnée au Musée Vivenel et se trouve actuellement fixée sur un des murs intérieurs de l'Hôtel-de-Ville. Elle a le mérite de l'ancienneté et de l'authenticité. Elle ne met pas en doute le courage et les qualités militaires de Guillaume de Flavy.

(Cf. *Bulletin mensuel de la Société Historique de Compiègne*, n° 36, février 1930. J. Bérioux, *Un souvenir de Guillaume de Flavy à Compiègne*).

(4) Léon Ewig, *Compiègne et ses environs*, Paris. Eugène Renduel. 1836. P. 55.

En 1889, les recherches du Président Sorel permirent de préciser le lieu de la prise de Jeanne d'Arc, près de la maison de M. Rendu, sur la place du Marché aux Fourrages, au Petit Margny. La place et la plaque commémorative ont disparu. Un plan sommaire, gravé sur le piédestal de la statue de Jeanne d'Arc, place du 54<sup>e</sup> R.I., rappelle approximativement cet emplacement.

Enfin, deux plaques plus récentes, postérieures à la guerre de 1939-45, nous font sortir des limites de la vieille ville et concernent la levée du siège. L'une signale l'emplacement de la bastille Saint-Lazare, au bas de la rue Saint-Lazare. L'autre, avenue du Maréchal Joffre, rappelle le passage en ces lieux des renforts commandés par Poton de Xaintrailles, la veille de la levée du siège.

L'inventaire de toutes ces inscriptions prouve que les historiens locaux n'ont pas failli à leur tâche. Mais cela reste abstrait, si je puis dire. Les artistes n'ont pas manqué, eux non plus, à la mission de représenter Jeanne d'Arc ou d'évoquer des faits étroitement liés à sa vie par des œuvres de nature diverse. Les lecteurs de la Bibliothèque municipale peuvent y trouver quelques ouvrages illustrés de gravures anciennes évoquant le passage de Jeanne d'Arc à Compiègne. Les plus intéressantes ont été recueillies dans le livre de MM. Mestre et Carolus Barré : « Compiègne et Jeanne d'Arc ». La vie de l'héroïne et le siège de 1430 ont inspiré à Robida de nombreux dessins. Et dans les vieux dossiers on peut trouver quelques restes des collections de cartes postales éditées par l'imprimeur Decelle au début du siècle et reproduisant des dessins de Robida et de Joseph Pinchon. De nombreuses familles possèdent encore des collections de photographies des fêtes de Jeanne d'Arc.

Quelques témoignages permettent de rêver et d'imaginer des œuvres d'art qui ont disparu et sont entourées d'un certain mystère. Après la levée du siège, une médaille, aujourd'hui introuvable, aurait été gravée, représentant d'un côté le sacre de Charles VII à Reims et de l'autre la ville de Compiègne avec l'inscription : « Caropolis obsidio liberata, caesis et fugatis hostibus, 1431 » (Levée du siège de Caropolis après la défaite et la fuite des ennemis). Elle doit être reproduite dans l'« Histoire de la France » de Mézeray<sup>5</sup>.

---

(5) L. de Lancel, *Histoires de femmes. Le siège de Compiègne en 1430*. Ms V. de C. 290.

A la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, si l'on en croit un correspondant du Président Sorel<sup>6</sup>, l'Hôtel de Ville d'Orléans aurait possédé un portrait de Jeanne d'Arc au bas duquel se trouvaient des vers latins attribués à Dorat et les initiales : CVCPP 1581. Les interprétations possibles de ces lettres sont multiples. Paul Lacroix, dans la « Revue des Sociétés savantes », aurait proposé celle-ci : « Cives Urbis Compendii Publice Posuere » (Hommage public des citoyens de la ville de Compiègne). D'après la tradition, ce tableau aurait été un monument expiatoire.

Avant 1793, l'Hôtel de Ville de Compiègne possédait un tableau sur bois représentant la pendaison d'un condamné sur les remparts : la tradition voulait que ce fût Guillaume de Flavy<sup>7</sup>. Cette interprétation est fautive, car Guillaume de Flavy n'a pas été pendu. (Il s'agit peut-être d'un Rieux, ancien gouverneur de Pierrefonds, pendu à Compiègne en 1594)<sup>8</sup>. Mais elle témoigne de l'indignation patriotique des Compiègnois, accusant Flavy d'avoir trahi Jeanne d'Arc. Le tableau a été détruit.

Il a été heureusement remplacé par une œuvre moderne, encore en excellent état, qui témoigne de la même ferveur pour Jeanne d'Arc sans commettre d'erreur historique. Le 15 juillet 1904, M. Raymond Fournier-Sarlovèze faisait part à la Société Historique de son intention de décorer la salle du Conseil municipal de peintures représentant les principaux faits de l'histoire de Compiègne. Le projet s'est réalisé et vous avez aujourd'hui sous les yeux la peinture consacrée au dernier combat de Jeanne d'Arc.

Le Musée Vivenel possède deux toiles du XIX<sup>e</sup> siècle : l'une de Joseph Navlet : « Prise de Jeanne d'Arc devant Compiègne », peinte en 1869, l'autre de Mme Zoé de Chatillon (1826-1908) : « Jeanne d'Arc vouant ses armes à la Vierge ». Ce dernier tableau est en dépôt au château. Une toile plus récente de René Olivier nous montre le passage du défilé devant l'église Saint-Antoine, lors des fêtes de 1930.

D'autres œuvres figuratives pouvant s'apparenter à la peinture s'offrent aux regards des visiteurs de la ville. Au n° 16 de la rue Fournier-Sarlovèze, une maison porte un médaillon où l'or d'une couronne de lauriers brille sur la tête de Jeanne d'Arc. Et au 18 de

(6) A.D. 20 octobre 1864. B.M. Dossier Sorel. pièce 116.

(7) L. de Lancel, *Histoires de femmes*, et G. Escuyer, *Histoire de Compiègne*, t. 3, p. 225.

(8) D'après un mémoire d'un prieur de Pierrefonds (1618) trouvé aux Archives Nationales par M. de Caix de Saint-Amour. (Communication à la Société Historique, 1904).

l'avenue Thiers, deux mosaïques assez grandes représentent Charles VII et Jeanne d'Arc. Dans l'église Saint-Jacques, on peut voir un vitrail qui représente Jeanne y recevant la Communion. Prudemment, on s'est abstenu de préciser la date. Ce vitrail, exécuté en 1883 par la maison Champigneulle, de Bar-le-Duc, d'après les cartons d'Olivier Merson, est un don de M. Boitel de Dierval. L'église Saint-Jacques possède aussi des ornements blancs dits « de Jeanne d'Arc » : la scène de la Communion est brodée sur la chape. Enfin, dans le déambulatoire de l'église Saint-Antoine, une série de sept vitraux de Tournel, cadeaux de paroissiens généreux, datés de 1904 à 1929, forment un grand livre d'images qui raconte la vie de Jeanne d'Arc. Un vitrage reste blanc : la série peut encore être complétée.

N'oublions pas de mentionner que Jeanne d'Arc n'est pas absente du Musée de la Figurine Historique. Les visiteurs du Musée rénové pourront y revoir deux dioramas, restaurés par M. Canivet, représentant, l'un l'entrée de Jeanne d'Arc et de Charles VII à Compiègne le 18 août 1429, l'autre sa prise sous les murs de la ville le 23 mai 1430.

Les images de Jeanne d'Arc ne manquent donc pas à Compiègne. Serions-nous satisfaits s'il n'y avait pas d'elle au moins une statue ? Qui ne connaît celle qui se dresse fièrement sur la place de l'Hôtel de Ville ? On imagine mal son absence. Et pourtant son installation fut le fruit de longs et persévérants efforts. C'est une longue histoire que celle du monument de Jeanne d'Arc. On a longtemps débattu de l'emplacement où on devait l'élever. Car on voulait à la fois honorer l'héroïne et mettre en valeur des lieux historiques, sans négliger ce que nous appelons maintenant l'urbanisme.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, Gaspard Escuyer écrivait dans son « Histoire de Compiègne » : « Je voudrais que cette ville fit élever à la Pucelle d'Orléans une statue équestre sur les arches de l'Ancien Pont qui subsistent encore et où elle perdit la liberté. Là d'une main tendue vers la ville, elle semblerait engager ses soldats à rentrer tandis que de l'autre elle repousserait encore l'ennemi dont elle est déjà entourée ». Et cela, les yeux tournés vers le ciel ! Est-ce pour répondre à ce vœu que le 16 juillet 1823 « sur la proposition de M. Robit, architecte de la ville, le Conseil municipal décida d'élever un monument à Jeanne d'Arc sur l'une des piles restant du vieux pont, connu comme étant le lieu le plus convenable pour y placer l'hommage que la ville désirait lui rendre ? » M. de Lancry s'efforça de réaliser ce projet mais fut éloigné de la Mairie par les événements de 1830.

Les années passent. Des appels isolés se font entendre, tels celui de M. Bazenery, Substitut du Procureur du Roi, dans le « Lithographe » en 1839, ou celui de M. de Bicquille, dans le « Progrès de l'Oise », journal qui fit campagne en faveur d'un solennel hommage à Jeanne d'Arc.

En 1853, une nouvelle délibération du Conseil municipal est favorable à l'érection d'un monument.

En 1858, un premier pas est fait. Il ne s'agit pas encore d'une statue mais le 10 mars le Conseil municipal décide de donner le nom de « Jeanne d'Arc » à la rue du Vieux Pont ou Pont de la Pucelle.

En 1859, un projet de monument à l'extrémité de la rue Jeanne d'Arc est soumis à Viollet-le-Duc. Il le repousse. Le projet doit être modifié ; Viollet-le-Duc est disposé à en entretenir l'Empereur. Aucune décision ne fut prise mais, si l'on en croit M. Pellassy de l'Ousle, Napoléon III avait l'intention de doter la ville de Compiègne d'une statue en marbre.

En 1865, Compiègne fit un effort particulier pour fêter Jeanne d'Arc... mais sans statue. M. Rendu envoya à Henri Martin un hymne composé par Pierre Dupont à cette occasion. L'historien l'en remercia en ajoutant « qu'on devrait bien élever à Compiègne ne fût-ce qu'une simple pierre en son honneur, près du pont au bord de l'Oise ; c'est là où commença le martyr achevé à Rouen ».

En 1868, le Sénateur de Saulcy intéressa l'Empereur à un projet d'aménagement du quartier du Vieux Pont. La tour, où Vivenel avait rêvé d'installer un musée, se serait trouvée au milieu d'un square devant l'Hôtel-Dieu dégagé ; le Cours aurait été prolongé jusqu'au Vieux Pont, sur les ruines duquel se serait dressée la statue de Jeanne d'Arc. Le projet ne fut pas réalisé ; une partie de la tour s'écroula le 4 avril 1868 ; la Poissonnerie fut bâtie sur le pont.

Il faut attendre 1877 pour qu'on reparle sérieusement de la statue. M. Bottier, président de la Société Historique, souhaite alors qu'on écrive sur le piédestal la phrase célèbre : « J'irai voir mes bons amis de Compiègne ».

En 1880, le maire, M. Chovet, obtint une large participation des Beaux-Arts pour l'érection d'une statue, œuvre d'Etienne Leroux. Allait-on la placer à l'entrée du Cours ou sur la Place du Marché aux Fourrages ? Finalement, suivant l'avis du sculpteur, on se décida pour la place de l'Hôtel de Ville. La statue fut inaugurée le 10 octobre 1880, par M. Sadi Carnot, alors Ministre des Travaux publics. Elle devait être

légèrement déplacée et surélevée en 1895. En 1973, l'aménagement du parc de stationnement des voitures devait encore la faire bouger<sup>(10)</sup>.

Le 21 juin 1883, M. de Marsy communiquait à la Société Historique une circulaire relative à l'inventaire des statues historiques. Ces monuments n'étaient qu'au nombre de deux dans l'arrondissement : la statue du sculpteur Sarrazin à Noyon et celle de Jeanne d'Arc à Compiègne. Il s'agit de monuments élevés sur un piédestal sur une place publique, car M. de Marsy n'a pas compté la statue placée en 1882 dans l'une des niches de la façade de l'Hôtel de Ville.

Compiègne, aujourd'hui, est riche d'autres statues encore. Le Musée Vivienel possède un moulage de l'œuvre de Leroux. Les églises Saint-Antoine et Saint-Jacques possèdent la leur. Celle de l'église Saint-Jacques est l'œuvre de la Princesse Marie, fille de Louis-Philippe, et fut donnée en 1910 par un ancien zouave pontifical, le Comte du Puget. Une statue s'est cachée quelque temps dans les jardins de l'Institution Jeanne d'Arc, à l'emplacement de l'Hôtel des Postes actuel.

Après la guerre de 1939-45, le projet de reconstruction de M. Philippot prévoyait l'érection d'un mémorial dans une cour intérieure sur le lieu de la prise de Jeanne d'Arc, au Petit-Margny. Le Vieux Pont aurait été dégagé. Les dessins de M. Philippot peuvent encore faire rêver de cet aménagement idéal, non réalisé.

Finalement, en mai 1960, une nouvelle statue, réplique en bronze de la statue de Frémiet à Paris, fut érigée non loin de là, sur la place du 54<sup>e</sup> R.I., et inaugurée par M. Delaballe, Préfet de l'Oise et M. Legendre, maire de Compiègne.

Les sentiments des Compiègnais à l'égard de Jeanne d'Arc se sont donc matérialisés dans des souvenirs durables. Ils se sont aussi manifestés par des commémorations collectives. La première forme, qui n'est pas à dédaigner, est celle du théâtre. On pourrait dresser une bibliographie abondante des pièces qui ont mis en scène Jeanne d'Arc en France ou à l'étranger, sans oublier les films. Mais nous ne sommes pas ici pour parler de Shakespeare, de Schiller, de Péguy, de Bernard Shaw, d'Anouilh... ou de Dreyer. Des pièces du ton le plus varié furent représentées à Compiègne même.

Le 20 janvier 1885, la « Compagnie des représentations parisiennes » jouait au Théâtre de Compiègne une « Jeanne d'Arc », pièce historique

---

(10) Les Compiègnais éprouvèrent de vives craintes en 1941, car le bruit courait qu'on allait enlever « leur Jeanne d'Arc »... pour la fondre.

en 5 actes, de du Perriez, sous la direction artistique de M. Félix, du Vaudeville. On lit sur les prospectus : « Le bûcher est la représentation exacte de celui du Théâtre de la Porte Saint-Martin. La direction a l'honneur de prévenir le public qu'aucun coup de feu ne sera tiré en scène. La salle sera chauffée. Spectacle de famille ! ».

Lors des fêtes de 1913, le programme comportait la représentation d'un drame historique en 5 actes de M. Jules Baudot, joué en plein air l'après-midi et le soir.

Vers 1924 ou 1925, j'ai vu à Pont-Sainte-Maxence une péniche-théâtre qui avait à son répertoire une « Jeanne d'Arc ». Ce bateau descendait l'Oise et avait certainement séjourné à Compiègne, offrant aux habitants un spectacle populaire avec les moyens réduits d'un petit théâtre ambulante.

Le public atteignit des sphères plus élevées le 9 mai 1948 quand l'association « Le Portique » fit ouvrir le grand théâtre impérial pour une représentation intégrale de « Jeanne d'Arc au bûcher », oratorio dramatique de Paul Claudel, avec une musique d'Arthur Honegger. Le poète et le compositeur étaient présents. Les Orléanais avaient bénéficié d'une première audition le 6 mai 1939. L'œuvre devait être créée officiellement à l'Opéra le 18 décembre 1950.

Les 27 et 28 mai 1961, l'Équipe du Jeu Marial de Huy vint jouer à la Salle des Sports « Le Mystère de Jeanne d'Arc », jeu scénique en 5 actes avec chœurs de M. del Sarto.

Il s'agissait chaque fois de visiteurs. N'oublions pas nos auteurs compiégnais. En 1903, l'abbé Humbert écrivit sur Jeanne d'Arc un drame en vers en 3 actes. Les circonstances l'empêchèrent de faire représenter sa pièce. Mais il la lut devant les membres de la Société Historique.

Plus tard, en 1945, M. Mestre écrivit une pièce en 6 tableaux et en vers : « Jeanne d'Arc chez ses bons amis de Compiègne ». On n'est pas surpris d'y voir revivre les familles de Jehan le Féron et de Pierre Crin... sans oublier Guillaume de Flavy ni Barretta. Je ne pense pas que la pièce ait été représentée.

Par contre, le souvenir est toujours vivace en nous de la belle pièce de Mme Bailac, Directrice du Centre culturel : « Moi Cauchon je m'y emploierai » représentée en 1977 et 1978 dans la Chapelle Saint-Nicolas, à l'occasion de la célébration du 11<sup>e</sup> centenaire de la ville. Mme Bailac nous lira, au cours de ce colloque, sa dernière pièce, qui confronte les destinées de Jeanne d'Arc et de Thérèse de Lisieux. Nous nous en

réjouissons à l'avance et souhaitons qu'elle remporte un vif succès quand elle sera représentée, jouée par des acteurs compiégnais.

Ces représentations ont trouvé à Compiègne, ville johannique, un public particulièrement disposé à bien les accueillir. Plus éclatantes toutefois furent les célébrations appelées « Fêtes de Jeanne d'Arc ».

Il ne s'agit pas là d'un phénomène isolé. Dès 1855, des délégations de ville à ville unissaient Orléans, Domremy et Compiègne pour des célébrations johanniques. En 1929, ce fut aux Compiégnois que la Ville de Paris fit appel pour organiser les fêtes du 5<sup>e</sup> centenaire de la « chevauchée » au Grand Palais. En 1931, le Congrès historique de Rouen réserva une belle place aux communications de M. Mestre.

A Compiègne même, c'est en 1865 qu'eut lieu une première manifestation grandiose. Le 21 mars, le Conseil municipal décida la création d'une fête annuelle de Jeanne d'Arc qui devait être célébrée pendant plusieurs jours à partir du dernier dimanche de mai. Elle eut lieu cette année-là les 28 et 29 mai, le 1<sup>er</sup> et le 4 juin. Le programme était copieux mais à part une cavalcade historique aurait pu convenir à toute autre fête. Toutefois, sur la Place de l'Hôtel de Ville, ornée d'arbres, de fleurs, d'une fontaine, se dressait une gigantesque statue de Jeanne d'Arc peinte en grisaille, découpée en silhouette. Le succès fut immense, mais cette fête ne se renouvela pas.

En octobre 1880, l'inauguration de la statue d'Etienne Leroux fut l'occasion de deux jours de réjouissances.

Faut-il considérer comme une fête de Jeanne d'Arc le Bouquet Provincial de 1905 dont un dessin de Raymond Fournier-Sarlovèze nous garde le souvenir ? Toutes les Compagnies d'arc défilèrent devant la statue pour rendre hommage à l'héroïne.

Par la suite, les fêtes de Jeanne d'Arc prirent leur forme originale sous l'impulsion du Maire, M. Robert Fournier-Sarlovèze.

En 1909, le 23 et le 24 mai, un grand cortège historique commémora l'entrée triomphale de Charles VII et de Jeanne d'Arc à Compiègne le 18 août 1429, après le sacre de Charles VII. Après le défilé, le public, réuni au terrain des fêtes, assista à une Cour d'Amour et à un tournoi. Jeanne d'Arc était personnifiée par Mlle Adrienne de Bailliencourt.

En 1911, le 28 mai et le 5 juin, tous les acteurs et figurants étaient censés faire revivre des fêtes données à Compiègne en 1456 après l'annulation du procès. Jeanne d'Arc ne figurait donc pas dans le cortège. Détail pittoresque : le dimanche soir, lorsque le cortège

regagnait la Vénérie, il fut survolé par le dirigeable « Adjudant Vincenot », image d'avenir, croyait-on, au-dessus des figurants du passé.

Il y eut encore des fêtes en 1913, le 8 et le 15 juin, sous la présidence de Maurice Barrès. Jeanne d'Arc était cette année-là Mlle Alice Dumars.

La guerre interrompit un certain temps ces manifestations. Elles se renouvelèrent brillamment en 1930, le 17, le 18, le 24, le 25, le 28 et le 29 mai, pour le 5<sup>e</sup> centenaire de la chevauchée de Jeanne d'Arc et de la délivrance de la cité. Ce furent probablement les fêtes les plus réussies. On peut les prendre comme un exemple type et s'y attarder un peu plus longtemps.

C'étaient des fêtes de portée nationale. Le comité de parrainage, présidé par M. Gaston Doumergue, Président de la République, réunissait plusieurs ministres, des ambassadeurs, de hautes personnalités militaires et religieuses, les autorités civiles du département, les parlementaires de toutes tendances politiques. Notons la présence parmi eux de Bernard Shaw, de Mme la Générale Weygand, Présidente du Comité du 5<sup>e</sup> centenaire de la chevauchée de Jeanne d'Arc, de Mme la Comtesse du Faily, Présidente de la Société « Le Souvenir national de Jeanne d'Arc », de M. Carolus Barré, Président de la Société Historique.

La fête était religieuse en même temps que civile. Le 18 mai, la grand-messe, célébrée en présence des représentants du Président de la République, du gouvernement, du corps diplomatique, ainsi que des autorités civiles et militaires, fut présidée par le Cardinal Binet, archevêque de Besançon et cinq évêques. Un service spécial fut célébré au Temple de l'Eglise Réformée.

Le comité directeur, présidé par M. Fournier-Sarlovèze, était évidemment compiégnais.

La fête fut préparée avec un grand soin. La Société Historique déploya une activité particulière. De nombreuses communications furent consacrées à Jeanne d'Arc ou à ses compagnons. MM. Mestre et Carolus Barré publièrent cette année-là leur livre « Jeanne d'Arc et Compiègne ». Un vœu fut formulé pour demander le classement comme monument historique des vestiges du Vieux Pont.

La préparation matérielle nécessita un travail considérable. M. et Mme Fournier-Sarlovèze installèrent dans leur propriété des Sablons des ateliers où l'on fabriqua les bannières, les bâtons des corporations, les

costumes, les armures, les châsses. (Quelques-unes de ces châsses se trouvent encore dans l'église Saint-Jacques). Ce travail dura des mois. La Chapelle Saint-Nicolas et la Salle des Corporations furent restaurées.

Et le samedi 17 mai à 21 heures on assista à une grande fête populaire, célébrée dans l'enthousiasme. Devant une foule compacte de Compiégnois et de visiteurs, massée sur les trottoirs, devant les maisons parées de tentures décoratives, défila le cortège aux flambeaux groupant, derrière les autorités, les fonctionnaires, les magistrats, les avocats et les professeurs, en robe, 86 corporations ou sociétés en costumes, avec leurs insignes et leurs bannières.

Le lendemain, un grand cortège historique, conduit par le maire, à cheval, mena Jeanne d'Arc, personnifiée par Mlle Nelly Wilhélem, et sa suite de soldats, de nobles seigneurs et nobles dames, jusqu'au terrain des fêtes, où le public assista au combat de Jehan d'Avesnes contre la guivre de la forêt de Compiègne, puis aux joutes et au tournoi.

Les vieux Compiégnois se souviennent avec émotion de ces journées. Il y eut encore de belles fêtes en 1935, le 25 et le 26 mai, et le 2 juin. Mlle Janine Fantauzzi personnifiait Jeanne d'Arc. Le thème du cortège aux flambeaux du samedi soir et du défilé du dimanche était l'entrée de Charles VII et de Jeanne d'Arc à Compiègne après le sacre de Reims. Au terrain des fêtes, une fantasia du 6<sup>e</sup> Régiment de Spahis algériens ajouta, cette année-là, une note moderne aux réjouissances traditionnelles.

La guerre, encore une fois, interrompit ces manifestations joyeuses. Quand la paix fut rétablie, l'hommage rendu à Jeanne d'Arc fut le plus souvent associé à la commémoration de la victoire de 1945. Il y eut un défilé costumé en 1956. A partir de 1960, les fêtes reprirent plus d'éclat. Cette année-là, l'inauguration de la statue de Frémiet fut l'occasion d'un beau cortège allant de la Place de l'Hôtel de Ville à la Place du 54<sup>e</sup> R.I. En 1969, des groupes folkloriques de diverses provinces françaises se joignirent au défilé qui les mena de la Place du 54<sup>e</sup> R.I. à l'Eglise Saint-Jacques, en passant par la rue Jeanne d'Arc. Enfin, depuis 1976, la célébration est annuelle, mais plus modeste et localisée au centre de la ville. Elle a lieu un dimanche matin, au mois de mai. La plupart du temps, le groupe de figurants accompagne Jeanne d'Arc de la place du Palais jusqu'à la statue de la place de l'Hôtel de Ville où elle est reçue par les autorités. La matinée s'achève par une messe à l'Eglise Saint-Jacques<sup>(1)</sup>.

---

(1) Après 1945, ont revêtu l'armure de Jeanne d'Arc, lors des célébrations successives (sauf erreurs ou omissions involontaires) : →

En 1960, M. Jacques Mourichon créa l'Association « Les Amis de Jeanne d'Arc », dont l'objet est de garder le souvenir de l'héroïne. Elle est présidée actuellement par Mme Mourichon assistée de M. Charnin, Vice-Président. L'association est jumelée avec un autre groupe : « Les Compagnons de Jehanne », animé par M. Maurice Vandendriessche. Ceux-ci présentent des acteurs et des figurants costumés dans les fêtes de Jeanne d'Arc et diverses fêtes traditionnelles. Les deux groupes apportent leur concours à la Municipalité pour l'organisation des cérémonies. Le 11 mai dernier, ils étaient aux côtés de M. le Sous-Préfet et de M. le Maire pour célébrer le centenaire de la statue de la place de l'Hôtel de Ville. Ils ont tenu à s'associer au présent colloque et c'est un peu en leur nom que je parle.

Nous voyons donc que le souvenir de Jeanne d'Arc n'est pas un sentiment périmé enseveli dans les ruines, au terme d'une époque révolue. La cité s'est reconstruite ; elle est restée fidèle à elle-même. Ce colloque même en est la preuve : la tradition se perpétue. Le haut patronage de M. le Préfet, de M. le Sous-Préfet et de M. le Maire montre l'intérêt qu'ils portent à nos travaux, comme leurs devanciers. Des communications savantes vont enrichir et préciser notre connaissance de Jeanne d'Arc. Les manifestations artistiques qui les accompagneront montrent qu'une noble vie peut toujours inspirer de belles œuvres.

Je vous ai conté une histoire inachevée, à laquelle de nombreux chapitres s'ajouteront au fil des ans. Le souvenir de Jeanne d'Arc est une des composantes de l'âme compiéquoise. Il ne doit pas mourir. Il ne mourra pas.

---

Mlle Marie-Laure de Clermont-Tonnerre (1956) ; Mlle Anne-Marie Frion (1960) ; Mlle Edith Campion (1961) ; Mlle Geneviève Drion (1962) ; Mlle Anne-Marie Vérlay (1963) ; Mlle Brigitte d'Honnethun (1964) ; Mlle Marie-Lucile Ortholan (1965) ; Mlle Marie-Paule Praquin (1966) ; Mlle Françoise Troivaux (1969) ; Mlle Marie-Claire Gourdain (1976) ; Mlle Sophie Mourichon (1977) ; Mlle Elisabeth Vandendriessche (1978) ; Mlle Laure-Hélène Disant (1979) ; Mlle Aliette de Chevigny (1980).